

La prévention de l'insuffisance rénale et son diagnostic précoce

Le Haut Comité de la santé publique a été saisi par le ministre chargé de la Santé pour élaborer des propositions d'actions de santé publique dans le domaine de la prévention de l'insuffisance rénale et de son diagnostic précoce. L'avis remis par le HCSP a été établi sur la base d'un rapport d'expertise collective commandé à l'Inserm faisant le point sur les connaissances actuelles.

L'insuffisance rénale chronique terminale augmente régulièrement en France : +5 % de nouveaux cas par an. Si cette augmentation est en partie liée au vieillissement de la population, on constate aussi un accroissement des cas, indépendant de l'effet de l'âge, qui peut être attribué à plusieurs facteurs de risque :

- les malades atteints du diabète ou de maladies cardio-vasculaires sont mieux traités et bénéficient d'une plus grande longévité, mais ces maladies sont souvent à l'origine d'insuffisances rénales ;
- de nombreux médicaments (certains antibiotiques, anti-inflammatoires, analgésiques...) présentent un risque toxique pour la fonction rénale plus ou moins important selon la dose, la durée du traitement, l'association à d'autres médicaments et l'état du patient ;
- la présence de substances toxiques en milieu professionnel : certains métaux (plomb, mercure, cadmium) ou solvants conduisent à des insuffisances rénales.

À partir de ce constat le Haut Comité émet plusieurs recommandations :

- S'il n'est pas justifié de procéder à un dépistage systématique, il est important de renforcer le dépistage de l'insuffisance rénale débutante dans les populations à risques spécifiques :
 - les patients atteints de maladies vasculaires et diabétiques ;
 - au-delà d'un certain âge, les patients soumis à un traitement qui présente des risques pour la fonction rénale ;
 - les professionnels exposés à des produits toxiques.
- La formation des médecins et des futurs médecins doit faire une place plus importante à la surveillance et au traitement des diabètes et de l'hypertension artérielle.
- Concernant le risque que présentent certains médicaments ou leur association, le Haut Comité souhaite que l'avertissement soit clairement émis lors de l'autorisation de mise sur le marché, accompagné d'indications sur les modes de surveillance des malades. Le Haut Comité propose en outre que l'indication de la présence d'un risque pour la fonction rénale figure sur l'emballage des médicaments concernés.

Le Haut Comité recommande d'autre part :

- d'améliorer les connaissances épidémiologiques, actuellement insuffisantes, de cette pathologie (information sur les facteurs de risque, sur la prise en charge, son évaluation et ses résultats) ;
- d'encourager le développement et l'évaluation de méthodes non invasives pour le dépistage ;
- de favoriser la réalisation d'études sur l'efficacité des régimes alimentaires et des thérapeutiques spécifiques.

La Santé en France

Dossier pédagogique de l'Association des professeurs de biologie et géologie

L'APBG vient d'éditer et de diffuser à 12 000 enseignants et personnels de santé des lycées et collèges, en collaboration avec le Haut Comité de la santé publique, la direction générale de la Santé et la Mutualité française, à partir du rapport *La santé en France 94* du HCSP, un ensemble de onze fiches traitant de questions fondamentales, notamment sur la santé des jeunes collégiens et lycéens, en prise directe avec leurs interrogations.

Cet ensemble de fiches (fiches professeur et fiches élèves qui peuvent être photocopiées comme le souhaite l'enseignant) a été conçu comme un outil scientifique et pédagogique interactif.

Il doit permettre d'améliorer les connaissances sur les données en santé publique, et à partir d'une prise de conscience des problèmes de santé liés au comportement, de favoriser une réflexion et un travail réel d'éducation auprès des collégiens et des lycéens. Le professeur pourra utiliser les fiches selon sa propre progression ou en fonction des thèmes liés aux différents programmes, en particulier en classe de 3^e et maintenant en 6^e et 5^e sans oublier au lycée les classes littéraires, économiques et la section scientifique S.

Les fiches élèves sont construites de façon à favoriser un travail personnel ou en groupes des élèves placés en autonomie. Les fiches peuvent aussi intéresser les élèves en formation paramédicale et dans l'enseignement technique.

Ce document destiné aux professeurs des sciences de la vie s'intègre parfaitement dans les objectifs des programmes du ministère de l'Éducation nationale concernant l'éducation à la santé.